



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 mars 2024, à compter de 19 h 00, à la salle du conseil situé au 3, rue de l'Église, à laquelle étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Donald Perron, maire :

Sont présents :

Monsieur Donald Perron, Maire
Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siègne #1
Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siègne #2
Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siègne #3
Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siègne #4
Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Siègne #5
Madame Johanne Savard, Conseillère - Siègne #6

Sont également présents :

Madame CHRISTINE RIVARD, Directrice générale, greffière
trésorière
Madame France Brassard, Greffière-trésorière adjointe

Formant quorum sous la présidence du maire, Donald Perron.

La personne qui préside la séance, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19 h 07.

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance ;

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Correspondance
- 4.0 Adoption du procès-verbal
 - 4.1 Adoption du procès-verbal - séance ordinaire du 8 février 2024.
- 5.0 Trésorerie
 - 5.1 Rapport des dépenses du mois et autorisation paiement
 - 5.2 Autorisation paiement facture BF16588 Centre du Camion Côte-Nord
 - 5.3 Dépôt du rapport des revenus et dépenses trimestriels
- 6.0 Hygiène du milieu-recyclage
- 7.0 Sécurité publique
- 8.0 Travaux publics
 - 8.1 Reddition de comptes Programme d'aide à la voirie locale
- 9.0 Aqueduc et eaux usées
 - 9.1 Autorisation de paiement de facture #1696288 AtkinsRéal
 - 9.2 Autorisation de paiement facture 610134 Ministère des Transports
- 10.0 Loisirs - Tourisme
- 11.0 Santé et bien-être
- 12.0 Urbanisme - développement du territoire
- 13.0 Législation
- 14.0 Affaires nouvelles
 - 14.1 Semaine des Bénévoles
 - 14.2 Nomination comité MADA
- 15.0 Varia
- 16.0 Période de questions
- 17.0 Clôture et levée de la séance

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Siège #5
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE

- La directrice générale dépose (3) documents au Conseil municipal
- A- MRC de la Haute-Côte-Nord (Aide financière - Semaine de relâche)
 - B- Journal Haute-Côte-Nord (40e Le Nordest)
 - C- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Information aide et de soutien aux municipalités en gestion municipale.

2024-03-232 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 FÉVRIER 2024

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 février 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE ,

ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2024, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

2024-03-233 RAPPORT DES DÉPENSES DU MOIS ET AUTORISATION PAIEMENT

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale par intérim a présenté aux membres du conseil le rapport des dépenses incompressibles autorisées durant le mois de février 2024 totalisant 119 349.59 \$.

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale par intérim a présenté aux membres du conseil le rapport des comptes fournisseurs totalisant 212 439.37\$.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil approuve le rapport des dépenses incompressibles au montant de 119 349.59\$ pour le mois de février 2024, et les comptes fournisseurs totalisant 212 439.37\$.

QUE la directrice générale par intérim est autorisée à faire le paiement pour et au nom de la Municipalité de Longue-Rive.

2024-03-234 AUTORISATION PAIEMENT FACTURE BF16588 CENTRE DU CAMION CÔTE-NORD

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture no. BF16588 Centre du Camion Côte-Nord pour un montant total de 19 813.68 \$.

QUE soit effectué des transferts budgétaires afin de combler le manque à gagner dans le poste d'entretien et réparation de camion.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à faire le paiement pour et au nom de la municipalité de Longue-Rive.

DÉPÔT DES REVENUS ET DÉPENSES TRIMESTRIELS

QUE le conseil prend acte du dépôt des états comparatifs trimestriels.

2024-03-235 REDDITION DE COMPTES /PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

DOSSIER JZA48234-95032 (9) - 20230518-011

SOUS VOLET : Projet particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

ATTENDU QUE la municipalité de Longue-Rive a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2023** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Longue-Rive, approuve les dépenses d'un montant de 8 177.40 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2024-03-236 AUTORISATION PAIEMENT FACTURE # 1696288 ATKINSRÉALIS CANADA INC.

CONSIDÉRANT la facture 1696288 de la firme AtkinsRéalis au montant de 4 200.90 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement de cette facture par le coordonnateur des projets spéciaux ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Siège #5
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture no. 1696288 de la firme AtkinsRéalis pour un montant total de 4 200.90 \$.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à faire le paiement pour et au nom de la municipalité de Longue-Rive.

2024-03-237 AUTORISATION PAIEMENT FACTURE 610134 MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

CONSIDÉRANT la facture 610134 du Ministère des transports et de la Mobilité durable au montant de 455 058.27 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement de cette facture par le coordonnateur des projets spéciaux ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil le paiement de la facture no. 610134 du Ministère des Transports et de la Moibilité durable pour un montant total de 455 058.27 \$.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à faire le paiement pour et au nom de la municipalité de Longue-Rive.

2024-03-238 SEMAINE DES BÉNÉVOLES

ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil autorise le paiement au montant de \$1000,00 pour l'activité de la semaine des bénévoles qui se tiendra le 18 avril 2024 à 17h00 au Loisirs de Longue-Rive.

2024-03-239 NOMINATION COMITÉ MADA

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Longue-Rive a adhéré à la démarche collective MADA de la MRC de la Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE le comité local est formé des personnes suivantes :

Caroline Hovington	Municipalité
Serge Dion	Représentant conseil municipal
Chantale Dugas	Maison de la Famille
Stéphanie Pilote	Coopérative Solidarité Maintien à domicile
Marjolaine Tremblay	Citoyenne
Charles Gagnon	Chevalier de Colomb
Renée Girard	Fadoq

ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Longue-Rive autorise la création et la mise sur pied du comité local et de suivi MADA, dont le mandat sera d'être au cœur de la démarche de mise à jour de sa politique aînée et de son plan d'action. Ce comité voit également à la mise en œuvre du plan d'action et en assurer le suivi. »

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19:24, M le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 19:49.

2024-03-240 CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la séance est épuisé ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1

QUE cette séance ordinaire soit levée à 19:51.

Signature

Je, Donald Perron, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Nombre de citoyen présents : 9

Donald Perron, maire

Christine Rivard, directrice générale et greffière-trésorière